Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur de l'instruction primaire, 20 décembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation1 p. (423r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur de l'instruction primaire, 20 décembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49778

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction20 décembre 1878
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireCadoret

Lieu de destinationVervins (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin retourne à Cadoret le document qu'il lui avait envoyé la veille à la suite du mauvais accueil qui lui avait été réservé à l'école des filles de Bernoville, après en avoir donné communication à monsieur Lefèvre.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

Éducation
Personnes citéesLefèvre [monsieur]
Lieux citésAisonville-et-Bernoville (Aisne)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49778?context=pdf

Guise 20 Xbre 78

Monsieur l'Inspecteur,

Je vous retourne sous ce pli, après l'avoir communiquée à M. Lefèvre, la pièce que vous m'avez envoyée en communication dans votre lettre d'hier, indiquant la suite donnée à l'inconvenant accueil qui nous avait été fait à l'école de filles de Bernoville.

Je vois avec satisfaction la mesure prise par l'administration.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'assurance de ma parfaite considération

Godin

423

Fichie